

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **89 (2004-2005)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

© Société Vaudoise des Sciences Naturelles, Palais de Rumine, CH-1005 Lausanne
Droits de reproduction réservés

Rédaction: Pierre Gex, Institut de Géophysique, Amphipôle, CH-1015 Lausanne
Mise en page: Emmanuelle Yannic
Imprimerie: IRL S.A., CH-1020 Renens-Lausanne

Texte: les manuscrits, rédigés en français de préférence (autres langues nationales et anglais admis), de façon concise et claire (alinéas nettement indiqués, sans note de bas de page), doivent être envoyés à la rédaction en deux exemplaires:

–une copie sur disquette (dans des programmes de traitement de texte courants –Ms-Word, par exemple). Les noms en latin ou en une autre langue que celle du texte doivent être écrits en italiques. Ne pas utiliser le mode souligné ou gras.

–une copie sur papier portant les indications de titres, des passages en petites lettres, de l'emplacement des figures et des tableaux, etc.

Le titre de l'article (informatif et bref) et le nom complet du (des) auteur(s) seront suivis de l'adresse précise de ce(s) dernier(s).

Tout article de plus de trois pages doit être précédé d'un résumé en français et d'un résumé en anglais avec la traduction du titre. Une brève liste de mots-clés (keywords), en anglais, doit figurer après les résumés. Il sera ajouté une indication du titre courant (titre du haut de la page impaire) en français.

Il est recommandé de ne pas citer de références bibliographiques dans le titre ou dans les résumés.

Les auteurs sont instamment priés de ne pas préjuger de la mise en page finale.

Figures et tableaux doivent être limités au strict nécessaire. Les figures proposées sous forme de fichier informatique, doivent respecter les formats tiff ou jpeg. Les dessins au trait et les tableaux doivent être prêts à l'impression: les dessins seront exécutés de façon contrastée (à l'encre de chine, éventuellement au stylo feutre, jamais au stylo à bille bleu ou au crayon). Les légendes des figures et le contenu des tableaux seront écrits en tenant compte de la réduction prévue (grandeur finale des chiffres et des lettres: 2 mm au moins). Le miroir de la page mesure 10,8 x 18 cm.

La reproduction d'illustration déjà publiées ailleurs est à éviter. Si une exception doit être faite, il incombe à l'auteur d'obtenir les droits de reproduction. Cette obligation est également valable pour la reproduction d'extraits de la carte nationale ou de plans de cadastres cantonaux.

Les légendes des figures et des tableaux doivent être complètes et suffisantes: un simple renvoi au texte ne suffit pas (sauf exception). Elles doivent être présentées sur une feuille à part.

La place désirée des figures, planches et tableaux est indiquée au crayon dans la marge de la copie sur papier.

Photographies: elles doivent être en noir et blanc, tirées de façon bien contrastée sur papier glacé, et coupées de façon à ne montrer que l'essentiel. Les photographies proposées sous forme de fichier informatique, doivent respecter les formats tiff ou jpeg.

Bibliographie: dans le texte, les citations bibliographiques sont indiquées par le nom de l'auteur et la date:

«Gaillard (1982) a montré ... »

«Divers auteurs ont prouvé (Gaillard 1982, Brunchwiller 1983)...»

Les références bibliographiques sont réunies, à la fin du travail, par ordre alphabétique du nom des auteurs. Ce nom est suivi de l'initiale du prénom, de la date de parution du travail, du titre de celui-ci, du nom de la revue, du numéro du volume, et des pages. Lorsqu'il s'agit d'un livre, le nom de la maison d'édition, le lieu d'édition et le nombre de pages doivent être indiqués:

«Arn R., 1985. Les sédiments interstadiers wurmiens de Senarclens (VD). *Bull. Soc. vaud. Sc. nat.* 77.3: 223-239.»

«Welten M. et R. Sutter, 1982. Atlas de distribution des ptéridophytes et des phanérogames de la Suisse. 2 vol. Birkhäuser, Bâle. 716 et 698 p.»

Lorsque plusieurs références du même auteur sont citées en bibliographie, elles doivent être ordonnées chronologiquement.

La SVSN publie de préférence les travaux de ses membres.

La longueur des travaux est limitée à 16 pages imprimées (figures comprises). Chaque page imprimée supplémentaire sera à la charge de l'auteur.

La SVSN remet gratuitement à l'auteur (ou aux auteurs collectivement) 50 tirés à part non remaniés et sans couverture. Les exemplaires en sus sont à la charge de l'auteur.